



Le G5 Santé s'alarme du PLFSS 2020 qui fragilise les entreprises de santé en France. Il propose une régulation moins centrée sur les baisses de prix et prenant en compte les économies sur les parcours de soins permises par les innovations

Paris, le 3 octobre 2019 - A l'occasion de ses 8èmes Rencontres, le G5 Santé alerte les pouvoirs publics sur le PLFSS 2020 présenté ce lundi 30 septembre, projet qui fait une nouvelle fois peser sur la filière des produits de santé plus de la moitié des économies exigées par le respect de l'ONDAM, avec plus d'un milliard d'euros de baisses de prix annoncées sur les produits de santé. Les prix internationaux étant le plus souvent influencés par les prix français, les fortes baisses de prix annoncées dans le cadre du PLFSS 2020 auront un impact majeur sur les exportations des entreprises produisant en France.

Le G5 Santé s'alarme de ce choix du gouvernement, alors qu'une étude du BIPE, rendue publique en juin dernier, a clairement démontré le recul préoccupant de la France dans le secteur des industries de santé, notamment en termes de production et d'exportations.

La poursuite de la

Le G5 Santé s'alarme du PLFSS 2020

Écrit par G5 Santé

Samedi, 05 Octobre 2019 10:11 - Mis à jour Samedi, 05 Octobre 2019 10:17

politique de baisse de prix

,
en vigueur depuis 10 ans,
augmente les risques de fermeture de sites et de ruptures d

approvisionnement en
produits essentiels

. Cette politique
aura aussi des impacts sur les emplois et sur la baisse d

activité des entreprises de santé en France. Le
chiffre d

affaire

s en

France d

es entreprises du

G5

est en recul

de 16%

depuis 2010

, entraînant une

forte

diminution de

la contribution du G5 au PIB

(-

23% de 2010 à 2017

)

.

Les huit entreprises du G5 Santé ont jusqu'à présent privilégié la France, soutenant ainsi l'em

ploi

et l

,

activité industrielle

sur

|

,

ensemble du territoire

. En
apportant à la France un excédent de la balance commerciale de près de 11 milliard
s
d
,
euros
en 2018
, elles ont aussi
contribu
é
à l
,
indépendance sanitaire
de notre pays
.
Conscientes
que de nombreux acteurs du système de santé éprouvent des difficultés avec l
e modèle
de régulation mis en place depuis dix ans
,
elles souhaitent un changement de doctrine avec une vraie prise en compte des économies
de structure
apportées par les innovations
sur l
,
optimisation des parcours de soins des patients, en particulier
sur
la
fréquence et la durée
de
s
hospitalisation
s
.

Les membres du G5 santé demandent donc solennellement au Gouvernement d'être cohérent
avec les engagements du P
remier ministre lors du CSIS de juillet 2018, puis
ceux

du
P
résident de la République
en
juillet 2019
:
«
L
,
objectif que je fixe à ce chantier est double
: développer, bien plus fortement qu
,
aujourd
,
hui, la prise en compte des investissements ou de l
,
export dans la fixation du prix. Et se donner une meilleure capacité d
,
aligner les prix faciaux français sur les prix faciaux européens, sans surcoût pour l
,
assurance maladie.
» (
D
iscours du Premier ministre lors du CSIS de juillet 2018).

Yves L'Epine, Président du G5 Santé et Directeur Général de Guerbet, a déclaré : « A ce jour,
aucune mesure concrète spécifique au secteur n
,
est venue renforcer la
politique industrielle
et exportatrice de nos entreprises. L
e G5 Santé
a mis sur la table
3 propositions concrètes et demande au gouvernement leur mise en
œ
uvre rapide
, dans le cadre des relations conventionnelles avec le CEPS
. Il
p
ropose une évaluation annuelle de leur impact sur
l
,
économie française, sur
ses entreprises

ainsi que sur
le maintien de l'

indépendance sanitaire en produits essentiels
, au service des
patients

.
»

A propos du G5 santé (<http://www.g5.asso.fr>)

Le G5 santé, porte-voix des industries de santé françaises, est un cercle de réflexion, présidé par Yves L'Epine, Directeur général de Guerbet, qui rassemble les dirigeants des principales entreprises françaises de santé et des sciences du vivant (bioMérieux, Guerbet, Ipsen, LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier, Théma).

LFB, Pierre Fabre, Sanofi, Servier
, Théma
).

Celles-ci ont choisi la France comme plateforme de leur développement international et font de l'

effort de R&D leur priorité. Les membres du G5 santé partagent 5 ambitions
: faire reconnaître l'

apport des industries des sciences de la vie en tant qu'

acteur essentiel de la santé publique en France, contribuer au rétablissement de la
compétitivité de la France, poursuivre un engagement fort au service de l'

excellence de la recherche biomédicale française, développer l'

accès des patients aux solutions de santé et soutenir le secteur des biotechnologies et des
nouvelles technologies.

Le G5 Santé s'alarme du PLFSS 2020

Écrit par G5 Santé

Samedi, 05 Octobre 2019 10:11 - Mis à jour Samedi, 05 Octobre 2019 10:17
